



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Thelloise (60)
7 avenue de l'Europe
60530 Neuilly-en-Thelle

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes Thelloise

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006797300012

Code postal / Ville : 60530 Neuilly-en-Thelle

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-07

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président - Tél : +33 344229950 - Mail : contact@thelloise.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : -Lettre de candidature (formulaire DC1) ;

Si le candidat ne fournit pas le DC1 :

- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (excepté le cas envisagé à l'article L. 2141-3 3° du code précité : dès lors que le candidat admis à la procédure de redressement judiciaire bénéficie d'un plan de redressement, il ne peut pas être exclu de la procédure).

- Une déclaration sur l'honneur d'être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

-Déclaration du candidat (formulaire DC2) ;

-L'attestation que le candidat n'est pas en redressement judiciaire, ou la copie du jugement dans le cas contraire, notamment l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

-Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales :

Attestation fiscale (liasse 3666)

Attestation de vigilance de l'URSSAF ou équivalent

Les déclarations sur l'honneur peuvent être rédigées sur un même document et doivent être signées par la personne habilitée à engager la société.

Capacité économique et financière : -Déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

-Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

Capacités techniques et professionnelles : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

-Références de travaux similaires : une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

-Les candidats répondant devront justifier d'une certification amiante répondant aux exigences de la norme NF X46-010 accrédité COFRAC ou équivalent.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 17 juillet 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Prix : 40 %

Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x 40

Il est précisé que l'offre est égale au montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif

Valeur technique : 60 %

Définition et appréciation du critère :

- Méthodologie de réalisation - 20 points
- Moyens humains et matériels - 10 points
- Fournitures et matériaux accompagnés des fiches techniques précisant notamment la provenance - 10 points
- Prise en compte des contraintes et de la continuité de service - 10 points
- Cohérence du planning de préparation et d'exécution - 10 points

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la commune de Chambly en 2024 dans les rues André Caron, du Petit Beffroi, de l'Hospice et Lavoisier

Classification CPV : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux sont départagés en trois groupes : Travaux de réhabilitation en tranchée ouverte ; Travaux de réhabilitation sans tranchée ; Travaux relatifs aux ouvrages pluviaux selon les spécifications du CCTP

Lieu principal d'exécution : Chambly (60230)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

07 juin 2024